



DOSSIER D'INSCRIPTION 2024-2025 – Fiche de renseignements

L'enfant

Nom : Prénoms :

Sexe : F M

Né(e) le : __/__/20__ Lieu de naissance :

Nationalité

Adresse chez M. et Mme Mme M.

Nom et prénom :

Rue :

Commune : Code Postal :

Etablissement d'origine : Classe de :

Adresse :

La mère

Nom marital: Nom de jeune fille :

Prénom : Date de naissance : __/__/__

code C.S.P : Profession

☎ Maison : ☎ Travail : ☎ Portable :

Courriel :@.....

Mariée Divorcée Concubinage Autre

Adresse (uniquement si différente de celle de l'enfant)

Rue :

Commune : Code postal :

Le père

Nom : Prénom :

Date de naissance : __/__/__ Profession : code C.S.P :

☎ Maison : ☎ Travail : ☎ Portable :

Courriel :@.....

Marié Divorcé Concubinage Autre

Adresse (uniquement si différente de celle de l'enfant)

Rue :

Commune : Code postal :

Dans le cas où les parents sont divorcés ou séparés, veuillez cocher la case ci-contre

En précisant à qui adresser les factures : père mère

L'enfant est-il en garde alternée ? oui non

Nous vous rappelons également que nous avons alors besoin de la signature des DEUX responsables sur le contrat de scolarisation et les demandes de sacrement.



Fraternitatem diligite

INSTITUTION NOTRE DAME DES ANGES
Ecoles - Collège – Lycée – CPGE
Etablissements catholiques privés sous contrat
4, rue du Bruille – 59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél : 03 27 48 14 44 - E-mail : accueil@nda59.fr
www.nda59.fr

Régime envisagé :

- Externe
- Thermos
- Demi-pensionnaire (à partir de 3 repas par semaine) :
 - Lundi
 - Mardi
 - Jeudi
 - Vendredi

Changement de régime :

Le régime est reconduit automatiquement d'une rentrée à l'autre.

Toute modification concernant le régime de l'élève ne sera prise en compte que par une demande écrite, adressée auprès du service comptabilité directement avant la rentrée de septembre, les vacances de Toussaint, les vacances de Noël, les vacances de février. Aucun changement ne sera accepté en dehors de ces dates. Une facture rectificative sera établie.

Toute carte perdue ou refaite suite à un changement de régime sera facturée 5 euros.

Veuillez inscrire les noms et prénoms des frères et sœurs

Fratrie

	NOM ET PRENOM	ELEVE DE NDA	Si OUI : CLASSE	ANCIEN ELEVE
①		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
②		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
③		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
④		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
⑤		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
⑥		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Dossier d'inscription 6ème - Fiche pédagogique rentrée 2024-2025

<u>NOM</u> :	<u>Prénom</u> :
<u>Etablissement d'origine</u> :	

Options obligatoires
<input type="checkbox"/> Anglais LV1 4 heures <input type="checkbox"/> Section Bilangue : LV1 Anglais 4 heures + 2 heures Allemand
Options facultatives (Ne cocher qu'une seule case)
<u>1 option</u> <input type="checkbox"/> Section Européenne anglais – Histoire/Géographie 2 heures sous réserve de réussite au concours (juin 2024) <input type="checkbox"/> Sciences Plus <input type="checkbox"/> Chorale <input type="checkbox"/> Arts Plastiques <u>2 options associées</u> <input type="checkbox"/> Section Euro et Sciences Plus <input type="checkbox"/> Chorale et Sciences Plus <input type="checkbox"/> Arts Plastiques et Sciences Plus

Choix obligatoire pour la 6^e et la 5^e (voir votre fiche de situation religieuse)	
<input type="checkbox"/> Catéchèse	<input type="checkbox"/> Culture religieuse
<u>Souhait particulier</u> :	

- | |
|---|
| 1. Des aménagements ou des compensations sont-ils mis en place ?.....
2. Dispositif particulier : PPRE <input type="checkbox"/> ou PAP <input type="checkbox"/> ou PPS <input type="checkbox"/> ou suivi extérieur <input type="checkbox"/>
3. En cas de difficultés particulières, souhaitez-vous que votre enfant soit dans la classe à petit effectif ? (en cas de doute, n'hésitez pas à aborder le sujet avec M. Taverne) <input type="checkbox"/> oui
<div style="text-align: right;"><input type="checkbox"/> non</div> |
|---|

Nous vous rappelons que votre dossier doit comprendre

- La copie des deux derniers bulletins trimestriels en votre possession
- Une lettre de motivation des familles

Après étude de votre dossier, vous serez contacté(s) quelle que soit la réponse.

Signature des parents

Signature de l'élève

FICHE DE SITUATION RELIGIEUSE

(Pour assurer le respect de chacun)

Ne pas compléter pour une entrée en 3^e

LES PARENTS :		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Tél fixe :	Tél portable :	Mail :

L'ÉLÈVE :	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Niveau :

Pour toute question sur la pastorale, Mme Vandaele (corinne.vandaele@nda59.fr) est à votre écoute

EST CATHOLIQUE

N'EST PAS CATHOLIQUE

1 – A reçu le baptême : oui non

Si oui : date : lieu :

Si non : Souhaite préparer le baptême oui non souhaite en parler

2 – A fait la Première des Communions

oui non

Si oui : date : lieu :

Ou prévu le : lieu :

Si non : Demande la Première Communion oui non souhaite en parler

3 – A fait la profession de foi : oui non

Si oui : date : lieu :

Si non : Demande à préparer la profession de foi oui non souhaite en parler

avec NDA En paroisse

4 - A fait la confirmation : oui non

Si non : Demande la confirmation oui non souhaite en parler

avec NDA En paroisse

5 – S'inscrit en (1 choix obligatoire) pour la 6^{ème} ET la 5^{ème}

Catéchèse **ou** **Culture religieuse**

Et vous parents :

1 – Souhaitez-vous animer un petit groupe de KT **le mardi matin** ? *oui* *non*
(Tout est préparé pour vous avec un accompagnement personnel si nécessaire)

2 – Souhaitez-vous animer un groupe de culture religieuse ? *oui* *non*
(Tout est préparé)

Fait à Saint-Amand-les-Eaux, le

Signature des parents

Signature de l'élève

*** Pour toute demande de sacrement, l'accord des deux parents est indispensable**

« Choisir la fraternité », un héritage à cultiver pour demain

Un établissement catholique ...

Fondé en **1851**, l'Institution fait partie de l'Enseignement catholique et travaille en lien avec les autres établissements catholiques diocésains.

L'Institution accueille tous les élèves de l'Amandinois dont les familles souhaitent lui confier la formation et l'éducation, **quelle que soit leur situation familiale, sociale ou religieuse**.

Elle demande à chacun (enseignants, personnels, familles, élèves) de **respecter le caractère propre** de l'établissement qui se traduit dans des projets concrets, inspirés de l'Évangile, dans les domaines pédagogique, éducatif et pastoral.



Privé, en association avec l'Etat

En **contrat d'Association avec l'Etat depuis 1965**, l'Institution participe, en complémentarité avec les autres établissements d'enseignement, à l'effort de formation nationale et met en œuvre les orientations définies par le Ministère.

Si l'Etat et les **Collectivités Locales** (Conseil Général pour le collège et Conseil Régional pour le lycée) assurent l'essentiel du fonctionnement de l'école (rémunération des enseignants et subventions de fonctionnement), **les familles contribuent financièrement** à la vie matérielle de l'Institution (notamment pour tout ce qui concerne l'immobilier : rénovation, entretien et construction des bâtiments – achats de matériel) et à son caractère propre.

Qui accueille l'élève comme une personne

Pour aider votre enfant dans son entrée au collège ou au lycée, notre Institution met en œuvre et promeut des **liens constants entre l'établissement et les familles, de personne à personne :**

- × par des **informations régulières** sur des outils identifiés: carnets de notes, bulletins avec les appréciations des professeurs;
- × par des **rencontres parents - élèves - professeurs**, pour voir ensemble: ce qui va bien, les difficultés, les moyens d'y remédier.
- × par une **disponibilité des responsables** qu'il ne faut jamais hésiter à contacter:
 - ✍ Le chef d'établissement, **M. TAVERNE**
 - ✍ L'accueil ou le secrétariat, **Mmes VEQUE et EVRARD et Mme MOREAU**
 - ✍ La comptabilité et le service des familles, **M. NEYDER et Mme LAURENT**
 - ✍ La vie scolaire, **Mme POGY, MM. BEIRNAERT et PAPI**
 - ✍ Les responsables pédagogiques de niveau, **Mmes GABORY, BOUTTEAU, DELESALLE, DUMEZ, LEROUGE, MM. BRUNEAU et DEMMERLE**

L'A.P.E.L (dont la Présidente est **Mme Maud DECARPENTRIES**) est au service des familles. Elle est heureuse d'accueillir au sein de l'Association de parents, toutes celles et ceux qui souhaitent prendre une part active dans l'établissement (Commissions de sécurité, de cantine, de pastorale, correspondants de classe), **Bureau de Documentation et d'Information, Conseil d'Etablissement...**



Association des **P**arents de l'**E**nseignement **L**ibre.



ANIME : c'est-à-dire donne du mouvement, pousse à agir.

AIDE : les autres : Parents, Elèves, Enseignants.

AFFICHE : ses convictions.

PARTENAIRE : à part entière dans la Communauté éducative.

PARTICIPE : à la Vie de l'Etablissement

ENSEMBLE : et non individuellement, nous pouvons réaliser des avancées dans le domaine de l'Education de nos jeunes.

ETAT d'ESPRIT : tenons-le en éveil, en répondant régulièrement aux questions : qui sommes-nous ? Que voulons-nous faire ?

EVANGILE : notre Association s'inspire de toutes les valeurs évangéliques.

LOCOMOTIVE : nous devons jouer le rôle d'un

élément moteur dans l'Institution par notre présence dynamique, notre dévouement fidèle, notre action efficace.

L'Association a besoin de membres tels que catéchistes, parents-correspondants de classe, et aussi de membres actifs pour l'animation de fêtes et kermesse. Sachez que vous serez toujours les bienvenus.

Les Transports scolaires

①- Vous êtes collégiens ou lycéens et vous pensez avoir la gratuité du transport

⇒ Connectez-vous sur le site : www.transvilles.com ou sur www.arc-en-ciel2.fr pour consulter la liste des communes prises en charges.

- ②  Les élèves voyageant sur les **lignes arc en ciel** se connectent sur le site www.nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr.
-  Les élèves **en situation de handicap**, feront leur inscription en ligne directement sur le site transportscolaire-handicap.lenord.fr
-  Les élèves qui dépendent de **Transvilles** feront leur inscription directement sur le site <http://www.transvilles.com>

*Veillez noter que ces démarches ne doivent pas être faites avant l'ouverture de la campagne, soit **début juin** sinon vous risquez de vous inscrire sur la mauvaise année. Toutes ces informations vous seront communiquées en temps utiles par l'établissement.*

- ③ **Les prises en charge seront envoyées par Transvilles ou la Région aux familles**, par voie postale ou par courrier électronique avec toutes les indications sur la marche à suivre pour retirer la carte auprès du transporteur.
- ④ **Prise en charge par les autocars :**
Les élèves sont déposés le matin et repris le soir à l'arrière du collège (les familles se renseignent dans leur commune ou auprès des transporteurs des horaires et lieux de passage).
- ⑤ **Arc en ciel** accorde les **prises en charges automatiquement** d'année en année **jusqu'à la fin de la 3ème (et de la 2de à la terminale)**.
Par contre, la demande est à refaire **chaque année** auprès de **Transvilles**.
- ⑥ **Votre commune n'est pas prise en charge ni par Transvilles, ni par la Région**, votre enfant peut **utiliser les transports en commun, moyennant paiement : prendre contact avec les transporteurs.**



www.trains-horaires.com



<http://www.siturv.fr>



<http://www.arc-en-ciel2.fr>

BOURSES NATIONALES COLLEGE – AIDE A LA CANTINE

1/ Bourses Collège (6^{ème} à 3^{ème})

A titre indicatif pour l'année 2023-2024, ce sont les ressources de l'année 2022 (avis d'imposition 2023) qui sont prises en compte pour l'attribution.

Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
	Bourse annuelle: 111,00€	Bourse annuelle: 312,00€	Bourse annuelle: 486,00€
Revenu Fiscal de référence à ne pas dépasser			
1	16 885	9 127	3 220
2	20 781	11 234	3 964
3	24 677	13 340	4 707
4	28 573	15 447	5 450
5	32 471	17 553	6 493
6	36 367	19 659	6 936

2/ AIDE à la Demi-Pension (6^{ème} à 3^{ème})

Nombre d'enfants à charge	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
	1.87 euros / repas	1.44 euros / repas	0.89 euros / repas
Revenu Fiscal de référence à ne pas dépasser			
1	14 628	18 003	21 379
2	16 312	20 067	24 531
3	17 996	22 131	27 683
4	19 680	24 195	30 835
5	21 364	26 259	33 987
6	23 048	28 323	37 139

Exemple : 1 enfant à charge, revenu annuel = 13 724 €, les droits à bourse sont les suivants :

- 105,00€ bourse nationale,
- 1,87€ par repas attribués par le conseil général

Les barèmes pour 2024-2025 seront diffusés aux élèves début septembre 2024; après examen de ce document, les familles pourront demander un dossier, le cas échéant.

Sous réserve des modifications qu'apporteraient les différents organismes tant sur le fond que sur la forme.